

II – LE DROIT DE VOTE SELON LES RÉGIMES

- Le droit de vote tend à s'élargir sous les régimes successifs :

	Nombre d'électeurs	Montant du cens	Âge	Parlement
Restauration				
Monarchie de Juillet				
Deuxième République				
Second Empire				

- D'abord limité car censitaire, le suffrage est rendu universel à tous les hommes par la République en 1848.
- Les élections sont truquées sous le Second Empire et Napoléon III recourt régulièrement aux plébiscites qui attestent de sa popularité réelle.
- Il est représentatif de l'ancrage de l'héritage révolutionnaire en France.

III – VICTOR HUGO, UNE VIE DANS SON SIÈCLE

- Fils d'un soldat de Napoléon, Victor Hugo est d'abord un royaliste élu député sous la monarchie de Juillet.
- Il soutient l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte mais s'en éloigne après le coup d'Etat de 1851. Depuis son exil à Guernesey, il s'oppose à « Napoléon le Petit ».
- Il est un écrivain reconnu et engagé dans de nombreuses causes : la lutte contre la misère, l'abolition de l'esclavage, l'unité de l'Europe, la condition féminine,...
- A sa mort en 1883, il a droit des funérailles nationales qui attirent des millions de Français avant d'être panthéonié.

DEFINITIONS :

Monarchie constitutionnelle : monarchie dont les pouvoirs du roi sont limités.

Charte : constitution sous la monarchie.

Suffrage censitaire : vote réservé à ceux qui paient l'impôt du cens (les plus riches).

Suffrage universel masculin : vote accordé à tous les hommes sans distinction.

Plébiscite : consultation où les électeurs répondent par « oui » ou « non » à une question.